

# **Profil de poste de l'animateur périscolaire**

## **Cadre d'emploi des Adjoints d'animation (Cat C)**

### **Définition du poste:**

L'animateur périscolaire est chargé de l'animation d'activités périscolaires sur sites scolaires (accueils périscolaires du matin et du soir, temps (pause) méridien(ne), temps d'activités périscolaires).

### **Positionnement :**

L'animateur périscolaire est placé sous la responsabilité directe de l'animateur référent périscolaire du site où il est affecté.

### **Missions:**

- Met en œuvre des activités d'animation et de loisirs à destination des enfants dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique lors des accueils périscolaires du matin et du soir, du temps (pause) méridien(ne), et des temps d'activités périscolaires,
- Membre de l'équipe d'animation, il s'intègre, participe et enrichit la vie de l'équipe d'animation à laquelle il appartient,
- Participe activement aux réunions d'équipe.
- Partage des informations en sa possession avec toute son équipe et rend compte à l'animateur référent de toutes les situations particulières (fonctionnement, familles, enfants, partenaires,...)
- S'implique et participe à l'élaboration, la mise en vie et l'évaluation du projet pédagogique.
- Accueille et gère des groupes d'enfants dont il est responsable,
- Médiateur au sein du groupe d'enfants, gère les conflits, garantit le respect des règles de vie ainsi que la sécurité morale, physique et affective des enfants,
- Aménage des espaces en fonction des animations et/ou des besoins des enfants dans le respect des règles de sécurité.
- Gère le temps dans l'organisation de l'activité.
- Accompagnateur de projet, il permet l'expression, la réalisation et l'évaluation des projets des enfants,
- Il est un exemple pour les enfants qu'il encadre et se doit donc d'être irréprochable.
- Assure l'encadrement des déplacements hors de l'école dans le strict respect des règles de sécurité et du code de la route,
- Explique et vérifie rigoureusement le respect des règles d'hygiène et 'équilibre alimentaire, notamment le lavage des mains à l'occasion du repas
- Veille au bon déroulement des repas de l'entrée en salle jusqu'à la fin du déjeuner
- Contribue à l'accès à l'autonomie des enfants en leur confiant des responsabilités limitées et adaptées à leurs capacités (exp : participation au débarrassage des tables)
- Entretient des relations quotidiennes et courtoises avec les collègues, les partenaires et les usagers.

- Participe aux commandes de matériel.
- Participe à l'inventaire et exprime ses besoins en matériel.
- Participe au nettoyage quotidien des locaux pour faciliter le travail des agents de service.
- Utilise de façon pertinente le matériel et les équipements mis à disposition.
- Participe activement aux activités proposées par des intervenants extérieurs.

**Profil :**

- Etre titulaire d'un diplôme dans le domaine de l'animation (BAFA ou stagiaire BAFA, BAFD, BAPAAT ou équivalent par exemple CAP petite enfance..),
- Etre titulaire du PSCI serait un plus
- Expérience en animation,
- Connaissance du public enfant et de son environnement,
- Esprit d'initiative.
- Capacité d'adaptation,
- Sens du travail en équipe,
- Compétences en savoir-être, savoir dire et savoir entendre pour accepter les différences, accepter la critique, se remettre en question donc être en situation de dialogue et de communication.
- Bonne qualité d'expression orale
- Capacité à gérer des situations de stress et à réguler les tensions,
- Sens des responsabilités
- Sens du service public
- Ponctualité et disponibilité
- Discrétion professionnelle.

**Lieux :**

L'animateur effectuera ses missions sur la ou les écoles où il est affecté.